



# Fraîcheur printanière

16<sup>e</sup> édition

**2007**

**Endroit :**

Chalet du parc Sauvé  
Salaberry-de-Valleyfield

| Dates  | Heures d'ouverture              |
|--|---------------------------------|
| <b>Fins de semaine des</b><br>25, 26, 27 mai<br>Et 1 <sup>er</sup> , 2, 3 juin | 12 heures à 20 heures           |
|  | Fermeture à 17 heures le 3 juin |

## VERNISSAGE

**Le vendredi 25 mai à 19 heures**

### OEUVRES

|  |  |
|--|--|
| <b>Acceptées</b>   | <b>Ne sont pas acceptées</b>   |
| <p>➤ <b>Médium de votre choix :</b> aquarelle, fusain, huile, acrylique, crayon, pastel, médium mixte, collage, encre, gravure, estampe, sculpture.</p> <p>➤ <b>Œuvres originales et encadrées</b> dans le cas des tableaux. Seules les toiles galerie, conçues à cet effet, peuvent être présentées sans encadrement.</p> | <p>➤ Les copies en totalité ou partielles.</p> <p>➤ La reproduction en totalité ou en partie d'une photo parue dans un journal, une revue ou un calendrier est considérée comme une copie.</p> <p>➤ Toutes les œuvres déjà présentées au Chalet du Parc Sauvé.</p> |

- Le comité se réserve le droit de retirer toute œuvre qui ne respecte pas les présents règlements.
- Aucune commission ne sera retenue.
- **VENTE PAR VISA : des frais de service de 2,5% seront retenus.**

### CARTES D'AFFAIRES ET C.V.

- Nous demandons que les cartes d'affaires et C.V. soient dactylographiés (feuille de cartable 8 1/2 x 11, sans faute d'orthographe et sans correction manuelle) et déposés à l'entrée sur la table prévue à cet effet.
- Seuls les professeurs de peinture ou de sculpture, membres de l'Association Valédar, pourront déposer leurs dépliants publicitaires pour les cours en arts visuels.

### ENCORE UNE FOIS CETTE ANNÉE

## SECTION

### PETITS FORMATS

- Oeuvre 10" x 12" incluant l'encadrement.
- Sculpture 10" x 12" x 10" de hauteur incluant la base.
- **Maximum 2 œuvres par artiste.**

### Vitrines des commerçants du Centre-Ville

- Espaces disponibles dans les vitrines pour mai et juin.
- Maximum de 4 œuvres par artiste.
- Communiquer avec Louise Beaudoin (450) 373-2799 au plus tard le 27 avril.
- Chaque exposant doit fournir ses chevalets d'exposition.



ASSOCIATION D'ARTISTES PEINTRES ET SCULPTEURS  
**VALEDAR**

## FRAÎCHEUR PRINTANIÈRE 2007 – 16<sup>E</sup> ÉDITION – FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_  
**No de membre :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_ **Courriel :** \_\_\_\_\_  
**Téléphone :** \_\_\_\_\_

### ŒUVRE POUR LE TIRAGE (non obligatoire)

| Titre | Médium | Dimension (po) |
|-------|--------|----------------|
|       |        |                |

Disponibilité pour la surveillance  
(minimum 4 heures) :

Indiquer la date et l'heure et confirmer lors de l'installation

Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance des modalités relatives à l'exposition Fraîcheur printanière 2007 et accepte de m'y conformer. Je reconnais également que mes créations ne sont pas des reproductions en tout ou en partie d'une œuvre existante.

Signature de l'artiste : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

...(verso)

## INSCRIPTION

**DATE LIMITE : le VENDREDI 11 MAI**

*Aucune inscription après cette date*

- **Membres de Valédar** : **GRATUIT** (carte de membre en règle obligatoire).
- Les **inscriptions** complétées seront **acceptées par ordre d'entrée**.
- Seules les œuvres inscrites peuvent être installées.
- Pour information :
  - Louise Beaudoin (450) 373-2799
  - Nicole Daignault (450) 264-2726
  - Diane Primeau (450) 427-2077
- Retourner par la poste le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

**VALÉDAR**  
À l'attention de : Diane Primeau  
9 Grand-Maraïs  
Sainte-Martine (Qc) JOS 1V0

## TIRAGE D'UNE ŒUVRE Le dimanche 3 JUN à 17 heures

- Tirage d'une œuvre à partir des billets vendus au public.
- Chaque participant peut présenter une œuvre pour ce tirage. Si plus de 6 œuvres soumise, il y aura un tirage au sort.
- Œuvre grandeur minimum de 11" x 14" (154 pouces carrés) encadrément en sus.
- POUR LES AQUARELLES, NOUS ACCEPTONS ¼ DE LA FEUILLE IMPÉRIALE (ENVIRON 10" x 14") ENCADREMENT EN SUS.
- Une allocation de 150 \$ sera remise à l'auteur de l'œuvre choisie par la personne gagnante.

## DÉPÔT DES ŒUVRES ET INSTALLATION

**Le samedi 19 mai**  
**entre 10 heures et 16 heures**  
Au chalet du Parc Sauvé

- Espace accordé selon les inscriptions.
- Les socles pour les sculptures doivent être fournis par l'exposant.
- L'exposant doit assumer seul la responsabilité de ses œuvres (assurances : feu, vol, vandalisme).

## SURVEILLANCE 4 heures minimum

- Chaque exposant doit exécuter une surveillance de 4 heures minimum. **Communiquer ou confirmer votre disponibilité lors de l'installation.**
- **Une compensation monétaire de 5 \$ est exigée pour toute période de surveillance non exécutée.**
- Il n'y a pas de surveillance le soir du vernissage, ni l'après-midi de la fermeture.

## REPRISE DES ŒUVRES

L'artiste ou son représentant devra obligatoirement reprendre ses œuvres **le dimanche 3 JUN à 17 heures.**

Retourner par la poste, à l'adresse qui suit, le formulaire d'inscription ainsi que les frais d'inscription s'il y a lieu (chèque ou mandat en date jour) :  
VALÉDAR (À l'attention de Diane Primeau  
9, Grand-Maraïs  
Sainte-Martine (Qc) JOS 1V0

Il n'y aura aucune confirmation. Nous vous attendons pour le dépôt des œuvres **le samedi 19 mai 2007**. Nous communiquerons avec vous advenant des changements. Merci.

| Titre | Medium | Dimension (po) | Prix |
|-------|--------|----------------|------|
|       |        |                |      |

### LISTE DES PETITS FORMATS (en lettres moulées s.v.p.)

| Titre | Medium | Dimension (po) | Prix |
|-------|--------|----------------|------|
|       |        |                |      |
|       |        |                |      |
|       |        |                |      |
|       |        |                |      |

### LISTE DES ŒUVRES (en lettres moulées s.v.p.)